
Genève, 7-17 novembre 2006

**PROPOSITION D'UN ALINÉA DU PRÉAMBULE DE LA DÉCLARATION FINALE
QUI SERA ADOPTÉE À LA TROISIÈME CONFÉRENCE D'EXAMEN¹**

Document présenté par l'Irlande et la Suède

«Les Hautes Parties contractantes,

...

Reconnaissant que les effets prévisibles à long et à court terme des restes explosifs de guerre sur les populations civiles sont un facteur qu'il importe de prendre en considération en appliquant les règles du droit international humanitaire relatives à la juste proportion et aux précautions dans l'attaque,».

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

¹ Telle qu'elle figure dans la deuxième partie du document
CCW/CONF.III/7/Add.7-CCW/GGE/XV/6/Add.7.